Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 57 (1999)

Heft: 1

Vorwort: Éditorial

Autor: Rahm, Werner

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

Werner RAHM
Président de la S.E.E.S.

*Nous publions dans ce numéro les conférences présentées lors du Colloque «Le financement de l'Etat en question(s)», organisé conjointement par les Rencontres Suisses et la Société d'Etudes Economiques et Sociales, à Pully, le 15 octobre 1998. Le président des Rencontres Suisses Pierre du Bois * fut le modérateur des débats.*

L'assainissement des finances publiques: voilà un débat où l'homme de la rue, avec son bon sens, rejoint les spécialistes, universitaires et politiques. Les lignes de force sont la stabilisation, puis la réduction des dépenses publiques, d'une part et l'augmentation des recettes, d'autre part. Entre les deux la recherche d'efficacité et la chasse au gaspillage. Il n'y a guère de divergences fondamentales dans les principes. Mais comment les mettre en œuvre ?

Le Conseiller d'Etat bernois, Hans Lauri *, fort de l'expérience positive en cours dans son canton, met l'accent sur l'interdépendance entre les trois niveaux de collectivités publiques, Confédération, cantons et communes. Aucun des trois n'est en mesure de procéder tout seul à l'assainissement des finances. Les disparités entre cantons et communes n'appellent-elles pas des solutions allant d'une certaine harmonisation à de véritables péréquations, ne serait-ce que pour éviter des affrontements fiscaux peu créateurs de richesse ? C'est un nouveau défi pour notre système fédéral. Lors du débat qui suivit les conférences, l'ancien Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz souligne que c'est aussi un défi pour l'Europe, qui ne pourra le relever sans une véritable volonté politique commune.

Le Professeur Jean-Jacques Schwartz *, quant à lui, considère que les responsabilités de la Confédération en matière conjoncturelle sont constamment négligées et les recettes classiques - économies et équilibre budgétaire - généralement appliquées. Celles-ci vont même parfois à l'encontre de ces objectifs.

Au cours du débat le Conseiller National, Charles Friderici, remarque pour sa part que la Constitution fédérale n'est pas toujours respectée, les parlementaires

eux-mêmes étant souvent davantage attachés à des intérêts immédiats qu'à une vision à plus long terme de l'intérêt général. A cela s'ajoute que les problèmes structurels sont aujourd'hui plus déterminants pour la situation financière des collectivités publiques que la conjoncture.

Il n'est donc guère surprenant que, dans l'opinion publique aussi, règne une grande confusion ainsi qu'en témoigne un sondage publié par «Le Temps» le jour même du colloque. Les citoyens réclament des économies, mais ne veulent pas d'impôts nouveaux. Et il n'est guère question de toucher aux salaires de fonctionnaires. Le potentiel d'économie résiderait plutôt en matière de justice et police, de culture que dans les domaines de la santé, l'enseignement ou la sécurité sociale. Somme toute, cette enquête, menée dans les cantons de Genève et Vaud, fait apparaître un fort scepticisme envers la capacité des gouvernements cantonaux à gérer la crise financière.

Michel Barde, Secrétaire général de la Fédération romande des syndicats patronaux, met l'accent sur certaines similitudes entre collectivités publiques et économie privée. Le mythe de la croissance évoqué par Georges-André Chevallaz est au cœur de presque toute stratégie d'entreprise. La réduction des coûts de fonctionnement est également un credo, avec la même difficulté de faire partager à tous une vision commune de l'intérêt général. Bien entendu, la pression concurrentielle et l'absence de démocratie parlementaire dans le mode de gestion de l'entreprise privée permettent des décisions plus rapides. D'autres contraintes, en revanche, la «shareholder value» notamment, peuvent rendre difficile l'arbitrage entre les stratégies à court et à long terme.

Si le débat sur les finances publiques est aujourd'hui largement engagé, celui des taxes «vertes» commence. Nous avons noté avec intérêt qu'au delà de l'effet incitatif des taxes environnementales, la volonté du maintien de la capacité concurrentielle des entreprises est nécessairement présente. Il en est de même de la préoccupation plus sociale de sauvegarder la place de l'homme et de l'emploi. Cela signifie aussi consommation, épargne et investissement, si l'on revient à l'entrée en matière du Professeur Jean-Jacques Schwartz.

Les premières réactions très vives du Président du Vorort, Andres F. Leuenberger, qui voit dans le projet «une perspective séduisante pour des bureaucrates friands de redistribution, comme de politiciens cherchant à se rendre populaires», montrent qu'un débat animé se prépare. Les idées courageuses du Profes-

seur Claude Jeanrenaud * y apporteront une contribution essentielle. Quant à l'enquête du Professeur Beat Bürgenmeier *, elle fait paradoxalement ressortir que maintes grandes entreprises sont déjà convaincues de la pertinence de l'approche.

Nous sommes heureux que dans le cadre du Centre de la Fondation Général Guisan un débat serein ait pu être amorcé. Nous tenons à remercier tout spécialement le Professeur Pierre du Bois d'avoir pris l'initiative de cette rencontre et sommes honorés de nous y associer en publiant dans ce numéro de la *Revue économique et sociale* plusieurs des contributions.

---

* Le texte de la conférence est publié dans ce numéro.